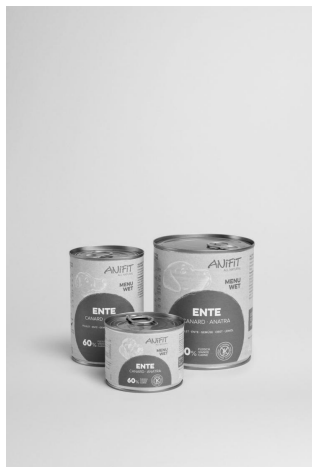


Dog Menu Wet

CANARD



- Sans gluten et sans céréales
- Avec 60% de viande de poulet et de canard de haute qualité
- Enrichi avec des fruits et légumes sains
- Excellente acceptation

N° Art.	Désignation / quantité	Prix CHF
1506	6x Conserve Dog Canard 200 g	CHF 23.40
1526	6x Conserve Dog Canard 400 g	CHF 31.80
1530	6x Conserve Dog Canard 800 g	CHF 41.40

DÉCLARATION

60% viande et abats* (33% poulet + 30% canard + 37% abats), 27.5% humidité rajoutée (eau), 11% légumes et fruits (pommes de terre + pommes + petits pois), 0.9% farines végétales (de graines de guar et de caroube), 0.4% minéraux, 0.2% huile de lin

* = foie, cœur, cou et estomac de poulet et canard

COMPOSANTS ANALYTIQUES

protéines brutes 10.5%, matières grasses brutes 65%, cellulose brute 0.6%, cendres brutes 2.5%, calcium 0.29%, phosphore 0.22%, humidité totale 80%, glucides (NFE/ENA/ELA) 1.4%, MEHK 4.8 MJ/kg / 116 kcal/100

Notre nourriture humide à la viande de canard est très facile à digérer grâce à la proportion optimale de viande de poulet maigre et d'abats, et convient donc aux chiens qui ont des problèmes digestifs ou qui doivent contrôler leur poids.

AUTRES CONSEILS

- Particulièrement adapté en combinaison avec les aliments complémentaires ANiFiT, tels Ricepops, Mix ou Vitamix.
- Comme snack, nous recommandons la viande d'autruche séchée, spécialement pauvre en graisse et excellente pour les soins dentaires.

GARANTIE ANIFIT

- 100% déclarations transparentes
- Préparation optimale et précautionneuse
- Haute teneur en viande
- Sans arômes de synthèse et colorants
- Sans résidus hormonaux et antibiotiques
- Sans matières premières provenant de l'équarrissage
- Sans expérience sur les animaux ou transports inutiles

CONSEILS D'ALIMENTATION

5 - 10 kg env. 50 g/kg de poids corporel par jour
 15 - 25 kg env. 35 g/kg de poids corporel par jour
 30 - 40 kg env. 30 g/kg de poids corporel par jour

Les conseils d'alimentation sont seulement à titre indicatif. La quantité d'alimentation est recommandée par kg de poids corporel de l'animal par jour.